



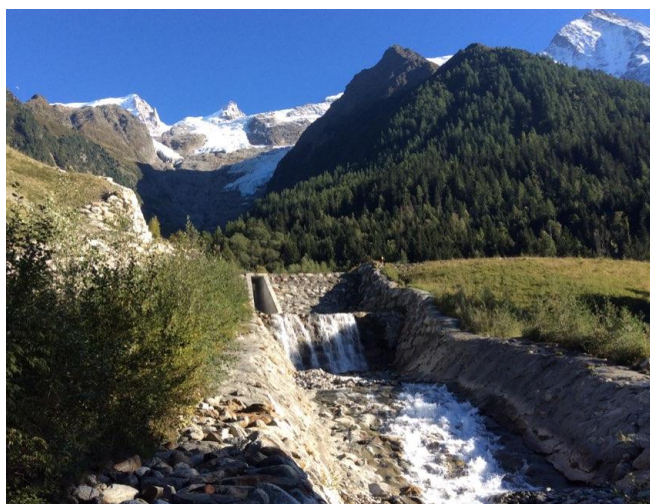
Voltalia remporte son premier projet hydroélectrique en France métropolitaine

Voltalia (Euronext Paris, code ISIN : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annonce avoir été sélectionné par les communes de Chamonix-Mont Blanc et des Houches pour la construction et l'exploitation d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau d'une capacité de 4,5 MW sur le torrent de Taconnaz. Le contrat de vente d'électricité du projet remporté a une durée de vingt ans.

Le projet hydroélectrique de Taconnaz fait suite à l'appel à projets lancé par les communes de Chamonix-Mont Blanc et des Houches le 12 août 2015 dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial de la Vallée fixant un objectif minimal de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale de la région en 2020. La centrale devrait permettre d'assurer la consommation électrique annuelle d'environ 4 800¹ foyers, couvrant ainsi près de 90% de la population des deux communes concernées. La mise en service de la centrale est prévue courant 2019 et le contrat de vente d'électricité sécurisé court sur une durée de vingt ans.

Le torrent de Taconnaz prend sa source sous le glacier éponyme du Mont-Blanc. La chute d'eau sélectionnée a été identifiée par Voltalia bien en amont de l'appel à projets pour son fort potentiel hydroélectrique, figurant parmi les plus intéressants de la vallée. Le site est déjà fortement aménagé avec la présence d'un paravalanche et Voltalia peut donc bénéficier des infrastructures existantes.

Outre le soin apporté au choix d'un site excellent et anthropisé, Voltalia a démontré les vertus de son approche locale et collaborative. Afin de maximiser les retombées économiques locales du projet, Voltalia s'est associé à des partenaires locaux reconnus : l'entreprise de travaux publics Benedetti-Guelpa, leader rhônalpin du secteur, et le bureau d'études techniques Girus. En outre, Voltalia offre la possibilité aux collectivités locales de profiter financièrement du projet à double titre : à travers des revenus de redevances tout au long du projet mais aussi grâce à l'opportunité de monter au capital de la société de projet de Voltalia.



¹ Considérant les chiffres de l'INSEE selon lesquels un foyer français équivaut à 2,2 personnes ; considérant les méthodes de calcul utilisées par l'Ademe pour la consommation électrique annuelle d'un ménage.

« Nous sommes très fiers que notre projet ait été choisi, se réjouit Sébastien Clerc, Directeur Général de Voltalia. L'approche locale et collaborative aussi bien que les compétences techniques propres à Voltalia sont ainsi saluées par les deux communes. »

Prochain rendez-vous : résultats du premier semestre 2016, le 19 septembre 2016 (post-bourse).

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

- *Acteur international des énergies renouvelables, Voltalia est producteur d'électricité multi-sources (éolien, solaire, hydraulique et biomasse) avec une capacité installée de 421 MW, et prestataire de services pour compte de clients tiers.*
- *Voltalia est établi dans 17 pays sur 4 continents et dispose d'une capacité d'intervention mondiale pour ses clients.*
- *Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris depuis juillet 2014 (FR0011995588 – VLTA).*

Actifin

Relations investisseurs : A. Commerot, acommerot@actifin.fr

Relations presse : J. Jullia, jjullia@actifin.fr

Tel : +33 1 56 88 11 11

Voltalia

Secrétaire Général : Marie de Lauzon

E-mail : invest@voltalia.com

Tel : +33 1 44 63 14 40
